RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quillan

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :
En exercice : **27**
Qui ont pris part à la délibération : **26**
Dont pouvoirs : **3**
Votes pour : contre : ions : convocation : **22/09/2026**
Date d'affichage : **02/10/2026**

Certifié exécutoire par réception en Sous-Préfecture de Limoux le:

- 9 OCT. 2026

L'an **deux mil vingt six, le vingt huit septembre**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune **de QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, M. Jean-Michel FOSSET, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, M. Derrick CAMPBELL, Mme Carole OLEKHNOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON, M. Cédric BEAUVAL.

Étaient absents excusés : Mme Laétitia SAPLANA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Mohammed EL HABCHI en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Claudine KOTTEN en faveur de M. Gérard STOQUERT, Mme Céline SANCHEZ en faveur de Mme Muriel SCANDOLERA.

Secrétaire : Mme Manon LUCASSON.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-162**

Domaine : 1.2 - Délégation de service public

OBJET : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services EAU ET ASSAINISSEMENT : Année 2025.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales en son article L 1411-3 ;

Vu le décret du 2 mai 2007 relatif aux indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance dans le cadre du rapport annuel sur le prix et la qualité du service ;

Vu les délibérations du 29 mai 2005 et du 12 mai 2015 portant délégation du service public EAU ET ASSAINISSEMENT ;

Vu la délibération n° MA-DEL 2025-037 portant sur l'attribution des contrats de concession de l'eau potable et de l'assainissement collectif ;

Considérant que le délégataire est tenu de produire chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégataire un rapport comprenant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service (eau et assainissement) et une analyse de la qualité du service ;

Considérant que le débat sans vote concernant le rapport annuel de l'eau et de l'assainissement contribue à la bonne information des élus et de la population, et un contrôle de l'exécution du contrat de DSP.

Pour cela une synthèse est proposée en 5 parties :

1. Evolution de la tarification pour un particulier.
2. Bilans analytiques du Fermier.
3. Analyse de la production et de la consultation.
4. Qualité du service, travaux, préconisation du Fermier.
5. Les perspectives de travaux.

A cet effet, M. Le Président propose au conseil municipal:

- Dire que le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement Année 2025, et que ce rapport n'est pas soumis au vote.

La secrétaire,

Mme Manon LUCASSON

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M. Stéphane PEILLE.

MAIRIE DE QUILLAN (Aude)

1.4 Votre contrat : l'essentiel de l'année

Déploiement de la télérelève en cours.

Mise en place de prélocalisateurs fixes de fuite sur le réseau d'eau potable.

MISE EN SECURITE

La majorité des travaux de mise en sécurité des sites prévus au contrat ont été réalisés au cours de l'année 2025 :

- pose de capots verrouillés évitant l'accès à l'eau,
- barreaux antichute permettant au personnel intervenant sur site de se déplacer sans risque autour d'un regard ouvert,
- garde-corps permettant d'éviter le risque de chute de hauteur pour le personnel intervenant sur site.

Réservoir Château

Réservoir La Forge

RESERVOIR LA COSTETE

Mise en place d'une clôture.

1.5 Votre contrat : les chiffres clés

2 523 abonnés

53,8 km de réseau de distribution d'eau potable

4,20058 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

177 865 m³ d'eau facturée

85,9 % de rendement du réseau de distribution

1,52 m³/km/j de pertes en réseau

100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques

1.6 Votre contrat : les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, selon le tableau ci-dessous.

Caractéristiques techniques du service	Chapitre	Section	Alinéa
Date d'échéance du contrat	Présentation du service	Le contrat	
Nature des ressources utilisées	Inventaire du patrimoine	Biens de retour	Ressources
Volumes prélevés, achetés ou vendus	Qualité du service	Bilan hydraulique	
Nombre d'abonnements	Qualité du service	Bilan clientèle	
Volumes vendus aux différents types de clients			
Linéaires du réseau	Présentation du service	Inventaire du Patrimoine	Les canalisations
La tarification de l'eau et les recettes du service	**Chapitre**	**Section**	**Alinéa**
La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m^3	Qualité du service	Bilan clientèle	Prix du service de l'eau potable
Recettes du service	Les comptes de la délégation et le patrimoine	Le CARE	
Les indicateurs de performance	**Chapitre**	**Section**	**Alinéa**
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées	Qualité du service	Qualité de l'eau	
Rendement de réseau	Qualité du service	Bilan hydraulique	
Indice linéaire des volumes non comptés			
Indice linéaire de pertes			
Délai	Qualité du service	Bilan clientèle	
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés			
Taux de réclamation			
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente			

Actions de solidarité et de coopération	Chapitre	Section	Alinéa
Nombre et montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau	Qualité du service	Bilan clientèle	

Pour chaque donnée et indicateur nous avons évalué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008. A défaut d'indication, le degré de fiabilité doit être considéré comme étant de qualité A pour "très fiable".

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Ces données ne seront que "préalimentées", il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

1.6.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :
(1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	**Indicateur**	**2024**	**2025**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	2 992	3 068	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnés	2 541	2 523	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	53,07	53,75	km	A
Tarification	D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	3,87853	4,20058	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	100	%	A

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	Indicateur	2024	2025	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	89	85,91	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	115	120	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	1,46	1,81	m³/km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	1,17	1,52	m³/km/j	A

1.6.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL					
Thème	Indicateur	2024	2025	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	9,84	7,13	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	5,6	6,45	%	A

1.6.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E				
Thème	Indicateur	2025	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 50001 Version 2018	Oui	Oui / Non	A

1.7 Votre contrat : les perspectives

Réseau

Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable.

1.4 Votre contrat : l'essentiel de l'année

REJETS EXTERIEURS

Projet de conventions de raccordement assainissement avec la commune de Ginoles, Belvianes & Cavirac transmis à la Collectivité, en attente de validation et signature.

Transmission à la Collectivité d'un devis pour deux débitmètres de comptage sur le raccordement de la commune de Ginoles.

POMPAGE DU LAC

Crépine obstruée.
Circuit de lavage bouché par des bouts de caoutchouc provenant du filtre.

Fuite sur installation, canalisations déformées.
Cailloux dans la conduite => casse des UV.
Balais nettoyant les UV.

MISE EN SECURITE

La majorité des travaux de mise en sécurité des sites prévus au contrat ont été réalisés au cours de l'année 2025 :

- pose de capots verrouillés,
- barreaux antichute permettant au personnel intervenant sur site de se déplacer sans risque autour d'un regard ouvert,
- garde-corps permettant d'éviter le risque de chute de hauteur pour le personnel intervenant sur site.

Poste de relevage ZI La Plaine

Poste de relevage La Forge

Poste de relevage Cancilla

Poste de relevage Pont Neuf

Mise en sécurité station d'épuration

Dégrilleur + Poste de relevage entrée

Poste toutes eaux

Garde-corps Bassin Aération

Puits de recirculation

1.5 Votre contrat : les chiffres clés

2 393 clients assainissement collectif

39,1 km de réseau total d'assainissement

2,02622 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

166 566 m³ d'eau assujettis

3 stations de traitement des eaux usées

10 postes de refoulement

179 MWh d'énergie électrique facturée

1.6 Votre contrat : les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le décret du 2 mai 2007.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, selon le tableau ci-dessous.

Caractéristiques techniques du service	Chapitre	Section	Alinéa
Date d'échéance du contrat	Présentation du service	Le contrat	
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Qualité du service	Bilan clientèle	Statistiques clients
Nombre d'abonnements			
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif			
Linéaires de réseau de collecte des eaux usées de type unitaire et séparatif	Présentation du service	Inventaire du Patrimoine	Les réseaux
Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Qualité du service	Bilan d'exploitation du système de collecte	Conformité du système de collecte
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Qualité du service	Bilan d'exploitation du système de traitement	Exploitation des ouvrages de traitement
La tarification de l'assainissement et les recettes du service	**Chapitre**	**Section**	**Alinéa**
La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m³	Qualité du service	Bilan clientèle	Prix du service de l'assainissement
Recettes du service	Les comptes de la délégation et le patrimoine	Le CARE	
Les indicateurs de performance	**Chapitre**	**Section**	**Alinéa**
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Qualité du service	Bilan clientèle	Statistiques clients
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Qualité du service	Inventaire du Patrimoine	Biens de retour / analyse du patrimoine
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Qualité du service	Bilan d'exploitation du système de collecte	Conformité du système de collecte
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage			
L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées			

Taux de réclamation	Qualité du service	Bilan clientèle	
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente			
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (ANC)	Qualité du service	Assainissement non collectif	
Taux de conformité des dispositifs d'ANC			
Actions de solidarité et de coopération	**Chapitre**	**Section**	**Alinéa**
Nombre et montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau	Qualité du service	Bilan clientèle	

Pour chaque donnée et indicateur nous avons indiqué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Ces données ne seront que "préalimentées", il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

1.6.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :
(1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	**Indicateur**	**2024**	**2025**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Caractéristique technique	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif (1)	2 840	2 910	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnés	2 412	2 393	Nombre	A

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	**Indicateur**	**2024**	**2025**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Caractéristique technique	D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1)	20	20	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif (1)	39,64	39,05	km	A
Caractéristique technique	D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	67,38	54,01	TMS	A
Caractéristique technique	D301.0 - Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	152	158	Nombre	A
Tarification	D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1	2,0683	2,02622	€ TTC/m³	A
Indicateur de performance	P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (1)	95	95	%	A
Indicateur de performance	P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	37	37	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	100	%	A

1.6.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 soumis à examen de la CCSPL					
Thème	**Indicateur**	**2024**	**2025**	**Unité**	**Degré de fiabilité**
Indicateur de performance	P258.1 - Taux de réclamations	9,1211	7,5219	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	5,1305	5,6072	%	A

1.7 Votre contrat : les perspectives

Propositions pour le service

Ouvrage

Les stations d'épuration de Brenac et Lassere doivent être équipées d'un dispositif de mesure de débit en entrée ou en sortie (Arrêté du 21/07/15).

Reprise du talus de la station d'épuration Brenac Village et de la clôture.

Prévoir la mise en place d'un agitateur dans le silo à boues de la station d'épuration de Marides.

Réalisation d'un diagnostic périodique du système de collecte.

Réalisation d'une analyse des risques et défaillance du système collecte.

Réseau

Prévoir le chemisage de la canalisation de rejet de la station d'épuration de Marides.

Mise en place d'un plan pluriannuel des renouvellements de canalisations.

Réalisation d'un schéma directeur assainissement du système de collecte.

2026-162

Identifiant FAST :	ASCL_2_2026-10-09T11-15-00.01 (MI273021023)
Identifiant unique de l'acte :	011-200059418-20261009-2026-162-DE (Voir l'accusé de réception associé)
Objet de l'acte :	Rapport annuel sur le prix et la qualité des services EAU ET ASSAINISSEMENT : Année 2025.
Date de décision :	Oct 9, 2026 12:00:00 AM

- CERTIFIÉ -
Certifié Conforme

Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	1. Commande Publique 1.2. Délégation de service public
Identifiant unique de l'acte antérieur :	
Acte :	MA-DEL-2026-162.PDF

Préparé	Date **09/10/26** à **11:14**	Par **TRICOIRE Muriel**
Transmis	Date **09/10/26** à **11:15**	Par **TRICOIRE Muriel**
Accusé de réception	Date **09/10/26** à **11:22**	